

CONVOCATION

Date : 10 décembre 2024

Affichée le : 10 décembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le seize décembre à 18h30, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Madame Sophie DHOURY-LEHNER, Maire Creil.

Nombre de conseillers :

En exercice : 39
Présents : 30
Votants : 38
Pouvoirs : 8
Absent : 1

Étaient présents : M. Jean-Claude VILLEMMAIN - Mme Sophie DHOURY-LEHNER - M. Karim BOUKHACHBA - M. Thierry BROCHOT - Mme Döndü ALKAYA - M. Abdoulaye DEME - Mme Loubina FAZAL - M. Adnane AKABLI - Mme Yesim SAVAS - M. Cédric LEMAIRE - Mme Fabienne LAMBRE - Mme Catherine MEUNIER - M. Fabrice MARTIN - Mme Bérénice TALL - M. Ahmet BULUT - Mme Mariline DUHIN - M. Emmanuel PERRIN - Mme Halimatou SAKHO - M. Ammar KHOULA - M. Babacar N'DIAYE - Mme Aïssata SOW - M. Mohamed AÏT MESSAOUD - Mme Jessica ELONGUERT - M. Mohammed EL OUASTI - M. Moussa EL MOUSSAOUI - M. Hicham BOULHAMANE - M. Amadou KA - Mme Hafida MEHADJI - M. Noureddine NACHITE - Mme Sylvie DUCHATELLE.

LISTE DES DELIBERATIONS

AFFICHEE ET PUBLIEE SUR LE SITE
DE LA VILLE LE :

19 DEC. 2024

DELIBERATION PUBLIEE SUR LE
SITE INTERNET DE LA VILLE LE :

24 décembre 2024

Absents représentés

Mme MOUSSATEN
Mme HAMADOUCH
Mme PEREZ
Mme SENET
Mme JACQUEMART
Mme M'BAYE
M. LUCAS
M. FACCHINI

Pouvoir à Mme FAZAL
Pouvoir à Mme LAMBRE
Pouvoir à M. BROCHOT
Pouvoir à M. BOUKHACHBA
Pouvoir à M. BOULHAMANE
Pouvoir à M. KA
Pouvoir à Mme MEHADJI
Pouvoir à Mme DUCHATELLE

Absents non représentés

M. ZAHRAOUI.

Secrétaire de séance : Jessica ELONGUERT

4 Élection des représentants dans les instances éducation

■ **Rapport de présentation :**

Sophie DHOURY-LEHNER, Maire

LES INSTANCES ÉDUCATION

Il convient de modifier certaines des représentations au sein des conseils d'écoles maternelles et élémentaires, notamment :

Ecoles maternelles :

BENJAMIN RASPAIL : Jean-Claude VILLEMMAIN
JEAN DE LA FONTAINE : Thierry BROCHOT
GOURNAY : Babacar N'DIAYE

Ecoles élémentaires :

CHARLES SOMASCO : Mohammed EL OUASTI
GOURNAY : Ahmet BULUT
MARCEL PHILIPPE : Catherine MEUNIER
VICTOR DURUY : Leïla HAMADOUCH

■ **Le conseil municipal :**

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L2121-29, L1411-3, L1411-4, L1411-5, L1413-1, L1414-2 et L1414-3,

Vu le code électoral, notamment l'article L237-1,
Vu le code de l'éducation et notamment ses articles R421-14 à R421-3
locaux d'enseignement,
Vu la délibération n°01 du conseil municipal en date du 14 décembre 2023,
Maire,
Considérant qu'il y a lieu de désigner pour chaque école, un membre du conseil municipal qui représentera la
Ville,
Entendu le rapport de présentation,

Envoyé en préfecture le 23/12/2024
Reçu en préfecture le 23/12/2024
Publié le 24/12/2024
ID : 060-216001743-20241223-04DEL_CM161224-DE

■ **Vote**

Votants : 38	Pour : 38	Contre : 0	Abstention : 0	Ne prend pas part au vote : 0
--------------	-----------	------------	----------------	-------------------------------

■ **Décide Prend acte :**

Article unique : de désigner dans chaque conseil d'école, ci-dessous énumérés, les membres suivants :

Ecoles maternelles :

BENJAMIN RASPAIL : Jean-Claude VILLEMMAIN
JEAN DE LA FONTAINE : Thierry BROCHOT
GOURNAY : Babacar N'DIAYE

Ecoles élémentaires :

CHARLES SOMASCO : Mohammed EL OUASTI
GOURNAY : Ahmet BULUT
MARCEL PHILIPPE : Catherine MEUNIER
VICTOR DURUY : Leïla HAMADOUCH

CREIL, le **23 DEC. 2024**
Pour extrait certifié conforme,

Sophie DHOURY-LEHNER



Maire de Creil

Vice-Présidente de l'ACSO
Chargée du Projet de Territoire



Madame Jessica ELONGUERT



La secrétaire de séance